

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À
LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 11 JUIN 2019, À 16h00.**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur André Barrette	Maire
Monsieur Simon Landry	Conseiller
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère

SONT ABSENTS :

Madame Marie-Claude Vigneault	Conseillère
Monsieur André-Marie Carbonneau	Conseiller
Monsieur Alain-P Landry	Conseiller

*Sont également présents : Léonard Landry, directeur général
et Tanya Déraps, secrétaire-trésorier adjoint.*

- 1. Moment de réflexion**
 - 2. Constat du quorum et ouverture de la séance**
 - 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 4. Direction générale**
 - 5. Contrat direction générale**
 - 6. Nomination du maire suppléant**
 - 7. Période de questions**
 - 8. Clôture de la séance**
-

1. Moment de réflexion

Le moment de réflexion est fait par André Barrette. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

2. Constat du quorum et ouverture de la séance ordinaire

Après constat du quorum, la session est ouverte à 16h01.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Simon Landry, appuyé par Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité des membres présents;

2019-100

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

4. Direction générale

Il est proposé par Renée Lapierre, appuyé par Jacques Tanguay, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2019-101

D'ACCEPTER La démission de monsieur Francis Bourque du poste de directeur général de la Municipalité de Natashquan. Sa démission est effective à compter de ce jour (13 juin 2019).

5. Contrat direction général

Il est proposé par Renée Lapierre, appuyé par Simon Landry, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2019-102

DE reconduire l'engagement de Léonard Landry, comme directeur général pour un an à compter du 01 juillet 2019, aux conditions stipulées dans l'avenant au contrat ; en remplacement du directeur général démissionnaire.

6. Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Simon Landry, appuyé par Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2019-103

QUE le mandat de maire suppléant soit confié à monsieur Jacques Tanguay pour une période d'un an. (01 juin 2019 au 31 mai 2020)

7. Période de question

Aucune question n'a été posée.

8. Clôture de la séance

Il est proposé par Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2019-104

QUE la séance soit levée à 16h25.

André Barrette
Maire

Léonard Landry
Directeur général

« Je, André Barrette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal »

André Barrette, maire